L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 12 MARS 1884. 57me Année.

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI 12 MARS. 1884

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les per sonnes.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Son forme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Son forme deux feuilletons.

Le Deuxième District de la Nlle-Orléans.

Habitants du Deuxième District, organe, particulier, de la population de ce quartier, défenseurs de ses intérêts sans cesse sacrifiés, de sa salubrité, de plus en plus négligée, que pouvons-nous, que devons-nous faire, sinon rappeler, à chaque instant, notre municipalité au sentiment de ses devoirs, lui remettre fréquemment sous les yeux les négligences coupables, les abus criants, l'oubli complet dans lequel elle vit du bien-être, de la santé de ceux sur qui elle s'est chargée de veiller. Nous en sommes à nous demander si nous avons réellement au Conseil des hommes, choisis par nous, pour nous y représenter, pour travailler aux améliorations indispensables que nous réclamons. S'il y a une réforme à établir, c'est dans la partie supérieure de la ville qu'elle s'accomplit; s'il y a, dans la budget, une somme à dépenser, c'est aux embellissements d'outre-Canal qu'elle est consacrée. Pour une partie de la métropole, on pousse le zèle administratif jusqu'au luxe; à l'autre, on n'accorde même pas le nécessaire.

Est-ce pour le bien du Premier et du Quatrième Districts, que nous avons nommé des administrateurs et des aldermen? Que nos mandataires laissent à ceux de ces quartiers le soin de s'occuper de leurs commettants; ces honorables n'ont pas besoin qu'on les y encourage, qu'on stimule leur zèle; ils font très bien leurs affaires et celles de leurs électeurs. C'est à nos représentants à s'inquiéter de nous, à forcer le Conseil de jeter, de temps en temps, un coup-d'œil sur le Deuxième et le Troisième Districts.

Que si l'on veut abuser de leur faiblesse, détourner, au profit d'un quartier privilégié, l'argent qui doit être consacré à toute une communauté, leur devoir est de réclamer, de protester, de revenir sans cesse à la charge, afin de protéger ceux qui leur ont confié un mandat important. Est-ce que nos journaux anglais, nos journaux français—il ne manque, en Louisiane, ni des uns ni des autres, ils y pullulent,—ne jettent pas les hauts cris, toutes les fois que les délégations du Nord, du Nord-Est, de la Nouvelle-Angleterre, tentent de sacrifier les intérêts présents et à venir de notre Etat, à ceux de la section qu'ils représentent; la fortune de nos planteurs, que l'on compte par milliers, à celle de quelques dizaines de gros spéculateurs, déjà millionnaires, qui voudraient accaparer toutes les richesses de la nation?

La situation n'est-elle pas exactement la même? Et le quartier d'outre-Canal ne joue-t-il pas un peu, à notre égard, le rôle de la Nouvelle-Angleterre à l'égard du reste de l'Union? Lui en voulons-nous? Non certes. Il fait ses affaires; c'est à nous de faire les nôtres, soit directement, quand nous le pouvons—ce qui arrive bien rarement—soit par l'intermédiaire de nos représentants, dont c'est le rôle naturel, le devoir constant. Mais nous avons beau chercher, nous ne trouvons à leur actif; ni propositions spontanées, ni oppositions faites aux empiètements, ni protestations contre les mesures dictées par l'esprit de partialité et de préférence.

Nous approuvons la prudence, nous excusons, parfois, les timidités, nous ne comprenons ni les négligences, ni les oublis.

A une époque, qui n'est peut-être pas bien éloignée, nous serons priés de recommander tels ou tels administrateurs à la confiance du corps électoral. Quels titres peuvent-ils montrer, quels précédents invoquer, quels droits à la faveur publique revendiquer?

Qu'ont-ils fait pour le district qui les a choisis? Quel bien-être, quelle amélioration leur devons-nous? Nous apercevons des mesures prises, au détriment du Deuxième District, pour le plus grand bien du premier; nous n'en découvrons aucune accomplie ou tentée, en sa faveur, même quand les autres n'avaient ni à s'en formaliser ni à en souffrir.

Nos rues ne sont-elles pas toujours dans un déplorable état, toujours boueuses, toujours chargées de matières qui obstruent le passage des eaux? Nos quais ne sont-ils pas en ruines? Ne signalions-nous pas, il y a deux ou trois jours, celui de la rue du Quartier, qui a à moitié disparu sous les eaux du fleuve, et dont les abords sont couverts de monceaux d'immondices qui jettent autour d'eux une odeur infecte? Et cela, à quelques pas de deux débarcadères où affluent, chaque jour, matin et soir, les étrangers qui arrivent en ville pour y brasser, en toute hâte, quelques affaires, et s'en éloignent, ensuite, avec la même précipitation qu'ils ont apportée dans leurs transactions?

C'est toujours au Deuxième District qu'il en faut revenir, toutes les fois qu'il s'agit de gros négoce, d'importantes relations extérieures; là est le vrai port d'arrivée et de départ de nos lignes de vapeurs. L'esprit de système n'a pas encore réussi à déplacer l'axe du commerce, à la Nouvelle-Orléans; c'est sur ce centre que devraient se diriger tous les efforts, s'opérer les plus grandes améliorations, parce qu'il est le plus en vue, le plus fréquenté par les étrangers, et que son état influe le plus sur notre bonne ou mauvaise renommée au loin. Qu'ont donc fait, depuis quelque temps nos représentants en sa faveur? Tandis que l'on songe à embellir le haut de la ville, en vue de l'Exposition, qu'entreprend-on pour restaurer le quartier où tous les visiteurs vont affluer, bientôt?

Voilà les questions que nous adressons à nos représentants mandataires au Conseil. Nous serions heureux de les entendre y faire une réponse triomphante.

Des mailles en grande quantité en vente à l'Etoile Rouge.

Une compagnie doit construire un embranchement nouveau de chemin de fer, qui se rendra directement aux mines de charbon du comté de Lee, Virginie. La ligne va de celle de Rogersville et Jefferson à celle d'Est Tennessee, Virginie et Georgie. La nouvelle voie de communication donnera une grande impulsion à l'exploitation de ces mines.

La ligue anti-anglaise.

Le *Courrier des Etats-Unis* a, dans son numéro du 5 mars, publié, sous le titre de "la ligue anti-anglaise", le remarquable article suivant, que nous regrettons de n'avoir pas pu mettre plus tôt sous les yeux de nos lecteurs:

Nous avons publié hier des dépêches très curieuses de Berlin. Il s'agit d'une ligue "contre la prépondérance maritime et commerciale de l'Angleterre", dans laquelle l'Allemagne, l'Autriche et la Russie espéraient entraîner la France. Jamais, croyons-nous, conception plus fausse, plus vide n'est sortie du cerveau de M. de Bismark. M. de Bismark partage sans doute la pensée propagée à l'envi par les journaux anglais, que les désastres répétés du Soudan causent aux Français une joie profonde procédant d'un âpre ressentiment, et il pense aussi que ce ressentiment porterait, la France à profiter des cruels embarras de sa rivale pour s'associer à une coalition contre elle. C'est une erreur.

Sans doute la Grande-Bretagne est une puissance qui repousse les sympathies. Elle a fait surtout pour éloigner celles de la nation française dont la confiance obstinée a été si souvent déçue, plus qu'elle n'a jamais fait pour indisposer aucune autre puissance. Nous n'avons pas besoin de rappeler que les difficultés qu'elle rencontre dans le progrès de sa politique coloniale lui viennent de l'Angleterre. En Egypte, celle-ci a réussi à exclure l'influence de la France, et elle persiste à poursuivre ce qu'il en reste. Ces derniers jours encore elle a, en violation du droit positif, poussé le fantôme de gouvernement qu'elle a laissé à l'Egypte, à exercer un acte vexatoire contre un journal français, en supprimant un journal qui dirigeait celui-ci, pour avoir critiqué l'administration britannique. La France n'est sûrement pas insensible à ces procédés; elle les repousse même au besoin, comme l'a fait son consul-général au Caire, en refusant de notifier au rédacteur du journal en question l'arrêté de suppression de Nubar pacha. Chaque jour, ce sont de nouveaux griefs qui se succèdent et s'accumulent. La France est donc bien payée pour ne pas aimer l'Angleterre; mais elle aime encore moins M. de Bismark. Elle ne tournera pas le dos à l'Anglais pour se jeter dans les bras, c'est-à-dire dans la gueule de l'Allemand. Elle n'a pas souci de l'Angleterre; elle se méfie de ses sourires de commande; elle n'a rien à attendre de son alliance; mais, si elle a de bonnes raisons pour ne pas la considérer comme une amie, elle n'en a aucune pour s'en faire une ennemie.

L'équilibre de l'Europe, et la paix par suite, tient dans une certaine mesure, non pas à "l'entente cordiale", comme on disait sous Louis-Philippe, mais à l'entente sans épithète, entre la France et l'Angleterre. Elles n'ont pas besoin l'une de l'autre, mais elles ont besoin de ne pas être l'une contre l'autre.

Bismark trouverait probablement son compte à les mettre dos à dos, et à se servir de l'une pour battre l'autre. L'appoint de la marine française, par exemple, pourrait aider les vaisseaux de l'Allemagne, de l'Autriche et de Russie, avec ceux de l'Italie au besoin, pour battre la marine britannique et détruire "la prépondérance maritime et commerciale de la Grande Bretagne". Ce serait une bonne chose, et il ne resterait plus ensuite qu'à battre et détruire la marine française avec les forces combinées des puissances qu'elle aurait servies. Le même jeu en sens inverse serait également avantageux. Mais ce serait de la part de l'une comme de l'autre une duperie dont elle ne tarderait pas à être victime.—Et voilà pourquoi, sans compter cent autres raisons également péremptoires, nous ne croyons pas à l'entraînement de la France dans une coalition contre l'Angleterre, en dépit des griefs passés, présents et futurs.

Non, la France n'est pas prête à entrer à un titre quelconque dans une alliance de l'Europe orientale, contre toute autre partie de l'Europe occidentale. C'est, sinon dans une alliance effective, au moins dans l'accord de plus en plus intime de ce groupe qu'est la condition d'équilibre entre l'Orient et l'Occident du continent. Cet accord, ce concert se fera sûrement par la force des choses, par le progrès naturel du temps, par l'affinité des intérêts,—sans dédaigner les sympathies; et si l'Angleterre n'en est pas un membre actif, comme le seront indubitablement tous les membres de la race latine avec ses annexes historiques, au moins la nécessité la portera-t-elle à n'en pas écarter; elle n'aurait rien à y gagner, et elle aurait considérablement à y perdre.

Il y a plus. Non seulement la France n'est point disposée à se joindre à une ligue contre l'Angleterre, mais encore elle ne doit pas souhaiter qu'elle se forme, même sans elle. Il se peut que certaines puissances prennent ombrage de ce que la dépêche que nous avons rapportée appelle "la prépondérance maritime et commerciale de l'Angleterre". La France, elle aussi, éprouve quelque gêne et parfois quelque mauvaise humeur à trouver constamment l'opposition ouverte ou latente de l'Angleterre entre elle et ses desseins. Mais ces mauvaises sourdes ne sont que des obstacles relatifs que la France est capable de surmonter toute seule sans avoir besoin d'auxiliaires. Elle suffit à protéger ses intérêts et à assurer l'exécution de ses plans nonobstant les tracasseries qui lui sont suscitées, mais qui ne l'arrêtent pas dans sa marche. Mieux vaut pour elle supporter cette gêne que de travailler à détruire une puissance rivale, inutile comme élément de progrès, mais nécessaire comme contre-poids aux éléments de réaction. Tout ce rêvassé dans cet apophthegme vieux et banal, mais en situation: "Entre deux maux il faut choisir le moindre." Entre l'alliance négative,—nous pouvons dire l'alliance suspecte,—de l'Angleterre et l'alliance positive de Bismark, nous choisirions la première indubitablement. Mais comme la France n'est pas forcée de choisir, elle s'en tiendra au *statu quo*, c'est-à-dire au bienheureux isolement où elle ne doit rien à personne, où elle n'a besoin de personne, et où elle ne craint personne. Sa ligue qui voudra; elle sera assez sage pour n'attaquer personne, et elle est assez forte pour se défendre contre tout le monde.

Etrangers! Etrangers! Allez à Etoile Rouge.

New Orleans, 12 mars 1884.

Messieurs les Editeurs de *l'Abeille*.

A 15 milles environ d'ici est située l'ancienne habitation princière des Massicot; elle s'étend jusqu'au lac que mère nature a placé là, pour recevoir le trop plein du Mississipi, et le conduire directement à la mer afin d'éviter à notre ville et à la basse Louisiane de nouvelles craintes d'inondation.

Ce qui confond l'esprit c'est de voir que des armées d'ingénieurs, que le Congrès aient oublié de prévoir que le fleuve se chargerait lui-même de creuser ce canal.

Les compagnies n'ont pas été plus prévoyantes; ordinairement les dollars voient clair cependant.

L'on pourrait baptiser l'angle du delta du nom, ou disons mieux, du prénom du gracieux Poète, qui aimait à rêver sous ses beaux ombrages.

La Louisiane ainsi serait honorée d'avoir au ville d'Adrien.

Puisque nous sommes presque toujours aveugles, soyons souvent des fous—ne soyons au moins pas des ingrats.

Bien à vous,
J. R. PIQUER.

Avant de vous décider à acheter votre houssure voyez d'abord l'assortiment de l'Etoile Rouge.

M. Vanderbilt, le célèbre millionnaire américain, a dit, tout récemment, à l'un des reporters de New York:

"Je crois être l'homme le plus riche du monde. En Angleterre, le duc de Westminister m'a, nous assure-t-on, $200,000,000, mais la plus grande partie de cette fortune est en terres et en maisons; elle ne lui rapporte pas 2 pour cent. Dans un an, j'aurai plus de $200,000,000 et un revenu égal à 6 pour cent sur le montant."

M. Vanderbilt possède 930,840 actions de compagnies de chemins de fer, lesquelles représentent une valeur de $88,750,000; des "bonds" de compagnies de chemins de fer s'élevant à $26,357,420; il a $70,580,000 en bonds des Etats-Unis et un peu plus de $5,000,000 en d'autres valeurs.

Sa fortune est de $201,332,418. Et elle augmente tous les jours.

La chaussure BURT remplace le *fait sur commande*.—En vente à l'Etoile Rouge.

Mort de M. Manuel Garcia.

Le nom et l'homme sont connus; le nom parce qu'il date de loin et s'est transmis de génération en génération, toujours avec un héritage d'honneur; l'homme, parce que dans sa longue carrière il a donné l'exemple comme bon citoyen, l'exemple comme chef de famille dévoué.

Et quelle famille! M. Manuel Garcia a eu vingt-cinq enfants, dont cinq survivent. C'est vous dire qu'il fût bien souvent frappé dans l'amour le plus sérieux, le plus durable qui soit ici-bas. Et cependant, avec toute l'énergie qui convient aux natures de sa trempe, il résista à ces coups, et continua courageusement sa voie, afin de demeurer le plus ferme appui, le meilleur ami de ceux qui lui restaient, auxquels il se devait.

M. Manuel Garcia, d'origine espagnole, était né à la Nouvelle-Orléans, au coin des rues St-Pierre et Bourbon—propriété de famille—le 13 novembre 1795. Il avait donc 88 ans et 4 mois quand il est mort hier matin à 10 heures.

Son père avait servi honorablement dans la marine de l'Espagne, et avait commandé *La Proserpine*, en station à la Nouvelle-Orléans. Lors de la cession de la Louisiane à la France, la famille alla résider à Pensacole, et celui qui nous occupe, se fixa dans la paroisse St. Jean-Baptiste. A 27 ans, le 27 décembre 1822, il s'alliait à l'une des familles les plus considérables de l'Etat, en épousant une demoiselle Eliza Fortier.

Quand survint la guerre de 1814-15, il fût un des premiers à répondre à l'appel de son pays menacé, et combattit dans le régiment commandé alors par le colonel Labranche.

Mêlé plus tard à la politique, il y jouit d'une grande et légitime influence, et en 1836, la paroisse Jefferson, où il s'était transporté, le nomma aux fonctions de shérif, qu'il conserva pendant neuf ans, et dans lesquelles, il donna des preuves nouvelles de sa compétence et de son inaltérable probité.

En 1845 il représenta la même paroisse Jefferson au Sénat de la Louisiane; et, là, comme son frère M. Félix Garcia, il fut l'un des whigs les plus ardents, les plus fidèles de cette assemblée où figuraient les individualités les plus honorées du pays.

A la suite de l'élection triomphante du général Zachary Taylor, en 1848, il fut nommé officier naval et occupa cette place jusqu'en 1852.

Il s'était complètement retiré de la politique, quand éclata le mouvement de la Sécession. Partisan de l'Union, il mit cependant de côté ses opinions pour obéir au vœu de son Etat natal, et, déjà bien avancé dans la vie, il quitta, sans hésiter, la Louisiane, pour se porter dans la Confédération, au moment de l'occupation de la Nouvelle-Orléans par les troupes fédérales.

Ces traits de la carrière de M. Manuel Garcia disent éloquemment que toujours et partout la confiance publique lui fût accordée, et que partout et toujours aussi il sut s'en rendre digne.

Depuis bien des années il s'était définitivement détaché des affaires publiques; il vivait de la vie de famille, en laissant à ses enfants les traces les plus honorables à suivre. Ce n'était qu'à de longs intervalles que nous le revoyions: mais chaque fois que nous nous trouvions en sa présence, il nous rappelait le type créole dans toute sa pureté, tout son patriotisme, toute sa tendresse et toute son énergie.

La perte subie par les siens et par la Louisiane est grave, douloureuse, mais ceux qui aimaient M. Manuel Garcia, c'est-à-dire tous ceux qui l'ont approché—ont du moins cette consolation que la tombe l'a pris sans le faire passer par les tortures de l'agonie.

Les forces s'étaient usées au cours d'une longue vie de luttes, de responsabilités, de devoirs austères souvent, et le dénouement fatal est venu doucement, sans secousse, sans souffrance. La mort d'un juste; il en était un.

Et, croyez-le, quand la transition s'achève ainsi, celui qui s'en va, a toujours de douces, de consolantes; des visions de paradis s'illuminent pour lui; son œil voilé, sans regard, ne voit-il pas peut-être les choses de ce monde, mais une vue intérieure se fait, et lui découvre des rayonnements ineffables, des aurores inconnues.

Elles ont dû luire à ce vieillard excellent.

Encore un lambeau de la vieille Louisiane qui disparaît. Combien en reste-t-il donc?.... A son fils, M. Eugène Garcia, le payeur si justement populaire du Louisiana State Bank, nous renouvelons l'expression des sympathies que nous lui témoignions tout à l'heure quand, le cœur gros de larmes, il nous portait la triste nouvelle.

Ces sympathies, nous le prions de les transmettre à la famille entière, à tous ceux auxquels le mourant a donné son dernier regard, sa dernière pensée.

On ne vend qu'à prix fixe, à l'Etoile Rouge.

THEATRE DE L'OPERA.

Orphée aux Enfers.

Les artistes réunis sont gens de parole; ils avaient promis pour demain la première représentation du grand opéra bouffe d'Offenbach, *Orphée aux Enfers*, et demain en effet il sera joué.

Cette œuvre importante, et qui toujours et sur toutes les scènes, a été l'une des reprises les plus heureuses du répertoire d'Offenbach, est montée avec les plus grands soins sous tous les rapports.

On peut donc s'attendre à une bonne exécution de ces trois actes, extrêmement amusants comme livret, et qui constituent l'une des partitions les mieux réussies du maître en fait d'opérette.

On a intercalé au 3me acte un ballet comique entièrement nouveau, réglé et dansé par Mlles Gossi et Watson.

Affiche très attrayante, on en conviendra, et qui, n'en doutons pas, atteindra le but qu'elle vise.

Samedi, en matinée, *La Belle Hélène* et le soir, spectacle nouveau, où figureront trois genres: comédie, opérette, opéra-comique.

Mais comme dit le trop joyeux Ménélas: N'anticipons pas.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. —Nous avons assisté hier à la représentations des *Tourists*, de Meatayer. Ces trois actes là ne nous paraissent pas d'un comique bien envahissant; mais le public n'était point de notre opinion, car il riait à bouche-que-veux-tu? et se livrait même à une prodigalité de bis qui ont fait durer le spectacle une demi-heure de plus tout au moins. Or, en républiques, tout parterre est bien un parterre de souverains, de rois. Inclinons nous.

Néanmoins nous ne pouvons nous défendre de le dire: trop, beaucoup trop de musique dans ce Pullman Car; il serait impossible de dormir en pareil dortoir.

Mais que voulez vous? en voyage on s'expose à pareille mésaventure. Les voyages forment, dit un vieil adage; ils déforment aussi, ce nous semble, puisqu'on y applaudit ces *exécutions*.

—Dimanche début d'une troupe qui nous est annoncée de la façon la plus flatteuse, le Wyndham Comedy Company.

Cette troupe excellemment composée, nous assure-t-on, a pour agent un homme qui ne peut que lui rendre les meilleurs services, Sir Randal H. Roberts.

Nous publierons, demain, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

LECTURE—C'est demain qu'on entendra le Rév. R. A. Holland dans sa lecture sur *Jerusalem*.

Cette conférence, donnée par un homme de talent; sous les auspices du Ladies' Church Debt Association, de l'église de la Trinité, aura lieu au Werlein Hall à 8 heures.

Dépêche particulière du *Temps*, de Paris:

Rome, 22 fév. 11 h. 40, matin.

Contrairement aux nouvelles publiées dernièrement par les journaux, un des membres les plus influents de la commission parlementaire assure que l'Italie restera dans la ligue latine, la majorité de la commission s'étant prononcée dans ce sens.

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 8 mars:

Le *Farmer* donne, cette semaine, à ses lecteurs, vingt-huit colonnes, ayant ajouté quatre autres depuis samedi dernier. Nous espérons que cet effort nous vaudra des encouragements.

—Le colonel Jas. Lingan est en ce moment à Covington, où il est venu chercher la santé. Nous formons le vœu que l'air embaumé de nos pinières et l'eau pûre de Bogue Falaya la lui rendront.

—Le shérif Cook dresse la liste des contribuables délinquants de 1883.

—M. Dulion travaille à l'assessement du ward.

—M. Thos. Lacroix bâtit une grande résidence au coin des rues Florida et Rutland.

—MM. Jos. A. Reid, Chas. Heintz, W. C. Warren, John Ernest et G. H. Gaude ont été nommés délégués à la Convention du district judiciaire et sénatorial. Une résolution leur enjoint de soutenir, continuellement, l'hon. J. M. Thompson pour les fonctions de juge et l'hon. S. D. Ellis pour celles d'avocat de district. Ils n'ont pas reçu d'instructions quant au sénateur.

—L'assesseur de la paroisse a été chargé, par le juri de police, d'obtenir, du bureau des terres de la Louisiane et du bureau des terres des Etats-Unis, une description de toutes les terres qu'ils ont vendues, dans la paroisse, depuis 1868.

—Une motion de soumettre au vote du peuple la "temperance petition" a été repoussée par le juri de police, le mémoire ne portant pas assez de signatures d'habitants de la paroisse.

—A la demande de M. R. A. Orr, le juri de police a aboli le chemin public qui mène de la propriété de M. Pat. Welch au Bayou Lacombe.

Le *Weekly Observer*, paroisse Plaquemines, du 8 mars:

Voici le retour du printemps; l'herbe commence à pointer, les orangers à se revêtir de feuilles; les pêchers et les figuiers bourgeonnent; les pêchers, surtout, sont chargés d'une profusion de boutons et promettent une abondante récolte. Les orangers ont été cruellement traités par le froid, sur la rive gauche du fleuve. Beaucoup sont morts, d'autres sont trop arriérés, pour qu'on puisse juger de l'état où ils sont, et s'ils deviendront d'un rapport convenable, cette année.

A en juger par les apparences, il y aura une ample moisson de pêches, de prunes, de figues, de coings, de pacanes, d'oranges, de mesplins.

Quant à la rive droite, les rigueurs de l'hiver semblent n'y avoir occasionné aucun dommage. Les arbres à fruits y ont été protégés par le Mississippi. Un arbre d'un mille de largeur exerce sur la végétation une influence plus heureuse qu'une différence de cinq à six degrés de latitude dans certaines contrées.

Le *People's Vindicator*, Natchitoches, du 8 mars:

Plus de traces de la petite vérole à Natchitoches.

—La rivière aux Cannes a considérablement haussé, cette semaine; elle a toutes les apparences d'un vaste amas d'eau; il est dangereux de stationner sur ses rives qui sont glissantes, et le courant est profond et rapide.

—Jusqu'ici, les gelées blanches de la semaine dernière n'ont occasionné aucun dommage à nos arbres fruitiers. Le pêcher, le pommier, le poirier, le prunier sont couverts d'une multitude de bourgeons.

—Une des innovations de cette année, dans notre ville, consiste à planter de jeunes chênes. Il s'en élève une grande quantité dans la rue Deuxième, en face de la Maison de Cour et du Marché. Nos dames sont toutes affairées dans les jardins; elles soignent leurs plate-bandes et sèment ou plantent de nouvelles fleurs.

—Décédé, à sa résidence du Bon Dieu, dans notre paroisse, à l'âge de 56 ans, M. H. V. Tessier.

Le *Meschacébé*, paroisse St-Jean-Baptiste, du 8 mars:

Le fleuve continue à monter lentement, mais il est encore bien au-dessous des points qu'il atteignit les deux dernières années. Aucun danger sérieux n'est encore à redouter dans notre paroisse, si ce n'est aux levées nouvelles qui n'ont pas été fasquinées et contre lesquelles s'abattent avec violence les vagues excitées par les vents. Chacun veille fidèlement à la sécurité de sa levée et fait tout ce qu'il peut pour conjurer le danger. La levée de Bonnet Carré paraît solide et en état de résister à la pression de l'eau. Le capitaine Grant, qui l'a visitée cette semaine, est d'avis qu'elle est aussi forte que toute autre levée entre Baton Rouge et la Nlle-Orléans.

—Le gouverneur a nommé M. Ernest Perret assesseur de la paroisse St-Jean-Baptiste en remplacement de M. Isaie Webre, qui s'est démis de ses fonctions. M. Perret a déjà occupé divers emplois publics dans notre paroisse et la façon dont il s'est acquitté de ses devoirs est une garantie qu'il donnera pleine satisfaction comme assesseur. Comme inspecteur des poids et mesures il a toujours su maintenir en parfait équilibre les plateaux de l'emblème de la justice et comme inspecteur des routes et levées, il a, par son énergie infatigable, immensément contribué à nous protéger des inondations.

M. Emile Méricq, nommé commis d'enregistrement, sera un aide puissant pour M. Perret.

—Dimanche dernier, le steamer *Edward J. Gay* a transporté à l'église St-Pierre, dans notre paroisse, les restes de Mme veuve Philippe Alexandre, décédée la veille au soir dans la paroisse Iberville, à l'âge de 71 ans. Mme Alexandre, née Vicknair, était native de St. Jean-Baptiste et y avait demeuré pendant presque toute sa vie. Depuis quelques années, sa famille s'était fixée dans la paroisse Iberville.

—Jeudi soir, à 8 heures, M. Emilien Dufresne a succombé à une fluxion de poitrine. Il était âgé d'environ 32 ans et laisse une veuve et trois enfants.

Achetez vos bills de chaussures à l'Etoile Rouge.

La *République Française* du 24 février:

Dans sa dernière séance, la Société de géographie commerciale de Paris a décidé qu'en vue du prochain rétablissement de la tranquillité au Tonkin il était urgent de se mettre en mesure de pouvoir fournir au commerce et à l'industrie tous les renseignements pratiques et précis sur cette contrée, qui est appelée à devenir un important débouché pour le commerce de la France.

En conséquence, il a nommé une commission chargée de recueillir sur ce pays les données les plus exactes au triple point de vue agricole, industriel et commercial, tels que: monnaies, change, main-d'œuvre, produits naturels et manufacturés, voies de communication moyens de transport, relations avec la métropole, climat, etc., etc. Tous ces renseignements seront communiqués au public au fur et à mesure qu'ils parviendront.

Il a été en outre émis le vœu que la Société de géographie commerciale de Paris prît l'initiative de la création d'un musée commercial. Les collections si intéressantes que la Société possède déjà lui faciliteraient d'ailleurs singulièrement l'exécution de ce projet.

Après la fondation des musées commerciaux de Bruxelles et d'Amsterdam, la France n'a pas le droit de se laisser devancer encore par d'autres nations voisines dans une œuvre si urgente.

La plus grande maison de chaussures (détail) c'est l'Etoile Rouge.

Le *Moniteur de Rome* annonce que le 20 février, en recevant les cardinaux, le pape a parlé entre autres de l'encyclique dernièrement adressée à l'épiscopat français. Léon XIII a constaté avec satisfaction que ce document avait été accueilli avec joie et reconnaissance par les catholiques et que les libéraux mêmes avaient fait preuve au moins de respect et de déférence à l'égard des conseils et des revendications du Saint-Siège.

Souliers de tous les genres et à tous les prix, à l'Etoile Rouge.

LA CREVASSE DAVIS.—On a reçu du surintendant Magre une dépêche qui annonce que les ouvriers envoyés par le chemin de fer Morgan, le chemin de fer Texas and Pacific et par les habitants de la paroisse St-Charles, redoublent d'efforts afin de se rendre maîtres de la crevasse Davis.

Les travaux bien dirigés semblent marcher à un bon résultat; déjà une première rangée de poteaux est en place, et à l'heure où paraîtront ces lignes, il est probable qu'une seconde palissade, une seconde barrière aura été opposée à l'invasion des eaux.

Néanmoins les avis sont divisés. Il est qui prétendent que rien de véritablement pratique ne pourra être accompli avant la baisse du fleuve; tandis que les hommes, chargés de l'ouvrage de protection, et c'est à ceux là qu'il faut plutôt prêter l'oreille, ont la confiance que la brèche pourra être fermée dimanche ou dans les premiers jours de la semaine prochaine.

—Au bayou Lafourche, la crevasse qui s'est produite près du débarcadère Gauthreaux, a maintenant 75 pieds de large et 15 de profondeur. Les planteurs ont souscrit un fonds important, afin que les réparations soient poursuivies activement.

Chaussures pour dames, pour messieurs, pour enfants—à tous les prix, l'Etoile Rouge.

Nous trouvons, dans le *Times* de New-York, quelques lignes très flagieuses sur la Nouvelle Orléans, écrites par l'amiral Cooper, commandant le "Tennessee," dernièrement mouillé dans notre port.

Nous avons été fort bien reçus ici; on nous a, partout, offert une élégante et généreuse hospitalité, cela vient de toutes les classes de la société. Nos officiers sont enchantés, et une marine ont trouvé dans la Nouvelle Orléans une ville fort agréable. Il n'y a pas de port où le pauvre Jack soit mieux traité. Partout ailleurs, quand il descend à terre, avec une permission de 48 heures et un or deux mois de paie dans la poche, il devient la proie des exploiteurs, qui lui enlèvent jusqu'à son dernier sou. Bien souvent, ceux qui lui donnent le logement, le dévalisent, et il finit par tomber entre les mains de la police; il arrive même, quelquefois, que ceux qui ont ainsi pillé le pauvre matelot, viennent à bord pour lui faire encore livrer sa paie d'avance.

Rien de pareil à la Nouvelle-Orléans: les matelots y sont bien traités; on les exploite beaucoup moins qu'ailleurs. Quand, par malheur, pour cause d'ivrognerie, ils sont arrêtés par la police, elle les traite avec beaucoup de douceur, les garde la nuit, et les renvoie, le matin, sans les punir. Nos matelots sont toujours enchantés de venir à la Nouvelle-Orléans.

Pour remplir une liste de chaussures, c'est à l'Etoile Rouge qu'il faut aller.

GARCIA—*Décédé* hier matin, à 10 heures, à l'âge de 88 ans et 4 mois, MANUEL JOSEPH GARCIA, vétéran de la guerre de 1814-15. Les amis et connaissances des familles Garcia et Fortier, de sa fille Mme Vve F. St-Armand et de son gendre Camille J. Bayhi, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 5 heures précises. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 166 rue Quartier, entre St-Claude et Trémé.

Cimetière Et Louis (Vieux Basin).

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Cd, de Pedro Domecq, etc.
Portes de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Vertesse.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums Genièvres.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc. etc. etc.
AUX PRIX LES PLUS BAS.

Théâtre de l'Opéra Français.
Rue Bourbon.
Jeudi, 13 Mars 1884,
Grand Opéra Bouffe de J. Offenbach.—Au 3ème acte Ballet comique nouveau réglé et dansé par Mlle GOSSI et Mlle WATSON.
Samedi, 15 Mars 1884. Grande Matinée.
LA BELLE HÉLÈNE.
Samedi soir, 15 Mars—Spectacle nouveau.
12 mars—2f

Avis.
Au Parc de Ville et au terrain de la grande Exposition Industrielle.
Les cars de la ligne "Canal Coliseum and Upper Maxine Street", traverseront le Parc de Ville, dès samedi matin, 15 du courant, et passeront à quelques pieds du site des bâtisses principales et tout près du HORTICULTURAL HALL.
R. R. BENSON,
Surintendant.
12 mars—7f

AUX CAPITALISTES,
$100,000,
Sous première hypothèque, de la Compagnie du chemin de fer "Crescent City, échéant pour $25,000 chacun en 19, 12, 14 et 16 ans. Intérêt 6 pour cent payable sémestriellement, en Mai et en Novembre.
A vendre par la
NEW ORLEANS NATIONAL BANK
2mars—1m 34 rue du Camp.

H. L. NORES,
205 - - Rue du Canal - - 205
Entre Bourgogne et Remparts.

DRY GOODS.
UN BON MARCHÉ
Enorme offert cette semaine.
25 pièces Popelines japonaises, mélangées, rois, valant 50 cts. réduites à.....35cts
Soierie noire de 1 50, 24 pouces de large, réduite à.....$1
Soie noire, de $1 25, réduite à.....75cts
Satin Surah pure soie de $1.75, réduit à.....$1 25
Nos Satins, couleurs, de 60 cts, réduits à 40
Nos Soieries d'été, à carreau, de 75 et 65 cts sont réduites à 50 cts
Bunting noir, à carreau, 7/4 de large, valant 50 cts, réduit à.....25 cts
1 Lot de dentelle écrue noire, réduit à 65 cts à.....25 cts
Gingham couleur à carreau et fantaisie 10, 12 1/2 et 15 cts.
1 Lot de mouchoirs pour dames, bleu marin valant 35 cts, réduit à.....15 cts
20 Douz Mouchoirs devil, pour dames, réduits à.....10 cts
Nos Gants de peau, 8 boutons. Mousquetaire, sont réduits de $1 50 à $1.
Broderies à 2, 3, 5, 7, 8 et 10 cts.
Le plus grand JOB offert en BAS pour Dames et Fillettes,
UN "GENUINE BARGAIN,"
H. L. NORES,
205—RUE DU CANAL—205
Entre Bourgogne et Remparts.
9 mars

Agence d'Emigration Française
LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à louer à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.
F. C. BOUCHER, Directeur,
104 E. Third street,
Presley Block, St-Paul, Minn.
13janv—7dw

THE SOUTHERN
Insurance Company
Of New Orleans.
BUREAU: NO. 31 RUE DU CAMP

Capital - - -	$300,000 00
Actif - - - -	$387,948 94

Cette Compagnie assure contre les risques d'incendie, de rivière et de marine
Aux taux les plus bas,
alloue l'escompte habituel, et en plus, distribue à la fin de chaque année
La moitié de ses profits
parmi tous ses assurés, actionnaires ou non.
Les pertes sont équitablement ajustées et promptement payées.
ERNEST MILTENBERGER,
Président.
H. GALLY, Vice-President.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire. 22fev—PP

Bassetti & Xiques
67 & 69 Rue Decatur 67 & 69
En débarquement des navires Giulo S. de Marseille et Arcangelo de Gênes:
HUILE D'OLIVE
Plagniol de James.
1500 paniers grandes et demi-bouteilles.
500 caisses Vermouth Rotily Prat & Co.
100 .. Muscat
50 .. Cassis du Mont-d'Or
500 .. Savon de Castille.
100 .. Eau fleur d'oranger F. Varaldi.
50 barils Olives Verdales de 10, 20 et 40 kilogs.
1000 Caisses Macaroni, Vermicelli et Pâtes assorties. Marco Havanne
200 Caisses Pâtes de Jujet. Garofolo.
4 Fromage romain.
4 Parmésan.
4 Anchois en saumure.
100 Savon de Castille.
200